

Formation en ligne à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels destinée aux professionnels européens de la justice, de la police et des douanes

Disponible du 1^{er} mars 2019 au 31 janvier 2020

Grâce au soutien de l'Union européenne, l'UNESCO a développé un outil d'apprentissage en ligne visant à soutenir le travail des autorités judiciaires et des forces de l'ordre européennes en matière de lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Le contenu de cette formation en ligne a été développé sur la base du [Guide pratique pour les autorités judiciaires et les forces de l'ordre européennes](#) publié par l'UNESCO, avec le soutien de l'Union européenne, en novembre 2018.

L'accès à la formation est réservé uniquement aux professionnels et sa durée de d'environ 2 heures.

Il est également possible d'utiliser cet outil pour échanger avec des collègues d'autres pays, partager des informations pertinentes et, bien entendu, poser des questions ou faire des suggestions au Secrétariat de la Convention de 1970.